



MODALITÉS DE PARTICIPATION 2017

- **Pour être admissible, vous devez:**

1. Résider à Laval ou si vos études vous amènent au loin, provenir de Laval **et** avoir encore à ce jour une adresse permanente à Laval (adresse des parents) ;
2. Être étudiant à temps plein ou partiel dans une institution reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec ;
3. Étudier dans l'une des disciplines suivantes : musique, danse, théâtre, arts visuels (dessin, peinture, gravure, sculpture, photographie, techniques mixtes) au niveau collégial et universitaire ;
4. Étudier en littérature, cinéma, production de scène au niveau universitaire (le niveau collégial n'est pas admissible) ;
5. Être âgé de 30 ans ou moins ;
6. Être présent à l'audition pour les disciplines en art de la scène (musique, danse et théâtre) ;
7. Détenir la carte Avantages Laval ;
8. Compléter le *Formulaire d'inscription* ;
9. Joindre un curriculum vitae et une lettre de présentation ;
10. Faire compléter par deux enseignants le formulaire *Recommandations de l'enseignant* ;
11. Respecter la date limite du dépôt de candidature.

- **RESTRICTIONS:**

Ne sont pas admissibles :

- ✓ les étudiants en histoire de l'art, en muséologie, en musicologie et en recherche
- ✓ les étudiants en enseignement des arts
- ✓ les étudiants en communication (journalisme, radio, etc.)
- ✓ les étudiants en design (mode, architecture, industriel, graphique)
- ✓ les étudiants du niveau secondaire et primaire.
- ✓ Les étudiants en littérature, cinéma et production de scène de niveau collégial

• AUDITIONS ET ÉVALUATIONS DES DOSSIERS

Les membres des jurys vous évalueront selon votre prestation lors de votre audition ou selon la qualité de présentation de votre dossier et de votre portfolio.

Il est donc très important de présenter la meilleure performance possible ou le meilleur dossier possible. Il doit également être proportionnel à votre niveau d'études.

Le jury tiendra également compte de votre implication dans votre secteur disciplinaire et vérifiera si votre dossier est complet.

• LES DOSSIERS

Les documents spécifiques pour chaque discipline sont:

Musique

- Le « Formulaire d'inscription »
- Le formulaire « Recommandation de l'enseignant »
- Votre curriculum vitae (**incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire**)
- Une lettre de présentation de votre part

L'évaluation des candidats en musique sera faite lors d'audition devant jury à la Maison des arts de Laval.

- **Pièce de 4 à 5 minutes**
- Les candidats en musique doivent remettre trois copies de leurs partitions
- La qualité de votre performance et de votre présentation est très importante

Danse

- Le « Formulaire d'inscription »
- Le formulaire « Recommandation de l'enseignant »
- Votre curriculum vitae (**incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire**)
- Une lettre de présentation de votre part

L'évaluation des candidats en danse sera faite lors d'audition devant jury à la Maison des arts de Laval.

- **Deux extraits** de caractères différents
- La durée totale des deux extraits ne doit pas dépasser 10 minutes
- Un seul extrait peut être chorégraphié par vous-même

Théâtre

- Le « Formulaire d'inscription »
- Le formulaire « Recommandation de l'enseignant »
- Votre curriculum vitae (**incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire**)
- Une lettre de présentation de votre part

L'évaluation des candidats en théâtre sera faite lors d'audition devant jury à la Maison des arts de Laval.

- **Un ou différents extraits** d'une durée maximum de 10 minutes.
- Si vous présentez un extrait avec réplique, il n'est pas nécessaire que votre réplique soit un candidat de la Fondation

Arts visuels

- Le « Formulaire d'inscription »
- Le formulaire « Recommandation de l'enseignant »
- Votre curriculum vitae (**incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire**)
- Une lettre de présentation de votre part

L'évaluation des candidats en arts visuels sera faite par un jury, à partir des dossiers des candidats.

- En arts visuels, la qualité du dossier est **très** importante.
- Faire parvenir **10 à 15 photos** sur support papier, CD, DVD ou clé USB identifiées :
 - titre
 - médium
 - format
 - période de réalisation
 - court texte expliquant votre démarche artistique
 - description détaillée des œuvres présentées

Important : Si vous présentez votre dossier sur support numérique (CD, DVD ou clé USB), veuillez utiliser un programme facilement accessible. Si le jury n'arrive pas à ouvrir votre document, vous ne pourrez être évalué.

Littérature

- Le « Formulaire d'inscription »
- Le formulaire « Recommandation de l'enseignant »
- Votre curriculum vitae (**incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire**)
- Une lettre de présentation de votre part

L'évaluation des candidats en littérature sera faite par un jury, à partir des dossiers des candidats.

Les textes doivent être écrits en caractères d'imprimerie 12 points (pas de script) et être imprimés recto seulement, prêts à photocopier. **Maximum 20 pages.**

- Bloc 1 obligatoire : **Textes complets (au moins 2 genres différents)**
5 à 10 œuvres du travail de création littéraire, en indiquant en entête de chaque texte :
 - votre nom
 - le titre du texte (le cas échéant)
 - le genre littéraire (liste non exhaustive des genres de ce bloc : poésie, prose poétique, poésie japonisante – haïku, tanka, haïbun -, nouvelle, micronouvelle, récit, chanson, aphorisme, style épistolaire, contraintes littéraires style Oulipo)
- Bloc 2 facultatif : Des extraits
5 échantillons ou moins du travail de création littéraire, en indiquant en entête de chaque texte :
 - votre nom
 - le titre du texte
 - le genre littéraire (liste non exhaustive des genres de ce bloc : suite poétique, roman, biographie, théâtre, narration d'un documentaire ou d'un film de fiction, essai sur la littérature)

Veillez joindre une bibliographie si vous avez déjà publié.

Cinéma

- Le « Formulaire d'inscription »
- Le formulaire « Recommandation de l'enseignant »
- Votre curriculum vitae (**incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire**)
- Une lettre de présentation de votre part

L'évaluation des candidats en cinéma sera faite par un jury, à partir des dossiers des candidats.

- Un ou différents **extraits d'une durée maximum de 10 minutes** sur support DVD ou clé USB identifiés :
 - titre
 - mise en contexte
 - période de réalisation

Production de scène

- Le « Formulaire d'inscription »
- Le formulaire « Recommandation de l'enseignant »
- Votre curriculum vitae (**incluant votre parcours scolaire à partir du secondaire**)
- Une lettre de présentation de votre part

L'évaluation des candidats en production de scène sera faite par un jury, à partir des dossiers des candidats.

- **10 à 15 photos** identifiées des réalisations et description des réalisations, sur support papier, CD, DVD ou clé USB, identifiées :
 - titre
 - mise en contexte
 - période de réalisation

• **DATES 2017**

✓ **Date limite pour dépôt des dossiers : lundi, 27 février 2017 - 17h00**

- En personne :
Maison des arts de Laval
À l'attention de : La Fondation de soutien aux arts de Laval
1395, de la Concorde Ouest, Laval
- Par courrier : (sceau au 27 février 2017 requis)
Fondation de soutien aux arts de Laval
C.P. 79003,
Succ. des Oiseaux
Laval, H7L 5J1
450 978-6888 (poste 5028)
info@fondationsoutienartslaval.com

✓ **Auditions en musique : lundi et mardi, 27 et 28 mars 2017**
Maison des arts de Laval

✓ **Auditions en danse : mercredi, 29 mars 2017**
Maison des arts de Laval

✓ **Auditions en théâtre : jeudi, 30 mars 2017**
Maison des arts de Laval

✓ **Évaluation des dossiers en : semaine du 3 avril 2017**
-arts visuels
-littérature
-cinéma
-production de scène

✓ **Gala de remise de bourses 2017 : Mardi, 16 mai 2017 – 18h30**